

Tribunes publiées dans le Journal n°107



Jean-Philippe Ranquet

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

En quelques semaines, les résultats spectaculaires obtenus par cette municipalité dans différents domaines viennent d'être unanimement salués par plusieurs observateurs extérieurs. Le journal Le Parisien d'abord, vient de distinguer la Ville du Blanc-Mesnil comme la commune de Seine-Saint-Denis où la baisse du nombre de cambriolages a été la plus forte. Ainsi, entre 2017 et 2018, les cambriolages diminuent au Blanc-Mesnil de 33,6 % ! À titre de comparaison, ils augmentent de 29 % à Noisy-le-Grand, de 26 % à Pantin et de 20 % à Montreuil. Merci au Parisien - une fois n'est pas coutume - d'avoir rendu compte avec objectivité des performances remarquables de la sécurité au Blanc-Mesnil, pour lesquelles nous recevons régulièrement les félicitations des services de l'État. Ce fut ensuite le tour de BFM TV et du très sérieux journal Les Échos qui, dans son édition du 21 mai, place la ville du Blanc-Mesnil comme la 4^e ville de France, après Sète, Nice et Nîmes, où la taxe foncière connaît la plus forte baisse en 2019. En effet, le 4 avril dernier, la Ville du Blanc-Mesnil a réduit la taxe foncière de 7,5 % ; il s'agit là d'une baisse historique, ce fut une première dans notre ville. Enfin, dans sa dernière note de conjoncture, l'Observatoire Immobilier de l'Habitat du Grecom classait Le Blanc-Mesnil parmi les villes les plus actives d'Île-de-France, avec Rueil-Malmaison et Clamart. Toutes ces distinctions nous confortent dans notre volonté d'agir toujours davantage au service des Blanc-Mesnilois, afin que leur ville soit toujours plus belle et plus dynamique.



Anne-Marie Delmas

« Vert et Ouvert »

Au nom du groupe Vert et Ouvert

À défaut d'avoir une vraie politique durable, le maire, tenu d'indiquer au conseil municipal les actions durables de l'année écoulée, a fourni sur papier glacé, imprimé avec des encres toxiques, un catalogue de ses actions, durables ou non !

Dès le début de son mandat le maire a prouvé son aversion pour le développement durable (DD), en faisant partir la ressourcerie. L'association 2Mains avait par la réduction des déchets une action environnementale, par l'emploi de personnels en insertion une action sociale et par la vente d'objets une action économique.

Si certaines associations, richesse de notre commune, sont citées dans le rapport et nous nous en réjouissons, d'autres sont oubliées. Telles le tilia qui tisse du lien social au tilleul ou encore l'AMAP le biomesnil. Cette dernière est au cœur du DD. Elle permet à ses adhérent-e-s (action sociale) de consommer des produits locaux et bio (action environnementale) payés au juste prix directement au producteur (action économique).

Concernant l'objectif de DD adopté par les Nations Unies sur l'égalité Femme/Homme la ville fait peu. Elle se contente de subventionner 2 associations pour un total de 8000€ et de proposer à 9 femmes un mode de garde pour leur enfant afin d'accéder à l'emploi. Rien sur la sensibilisation des hommes à leurs comportements déviants, rien sur l'éducation en milieu scolaire, rien sur l'aide aux femmes victimes de violences ; pourtant en France aujourd'hui une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Un rapport portant sur les répercussions des travaux et de l'exploitation du futur train « CDG Express » sur les transports du quotidien, notamment le RER B, a été remis récemment au premier ministre.

Quels que soient les arbitrages du gouvernement sur les scénarios proposés (mise en service en 2024 ou 2026), ils auront des conséquences graves sur nos conditions de transport pour au moins les 5 prochaines années.

Il faut des travaux pour moderniser le RER B et non pas le rendre encore plus infernal pour les usagers du quotidien.

Le seul scénario qui vaille est l'abandon pur et simple de ce projet !

J'ai écrit au Premier Ministre pour dénoncer les hypothèses envisagées dans ce rapport. Je demande à Edouard Philippe de renoncer au CDG Express tout en lui faisant part de propositions alternatives. Notre ville, qui s'est pourtant prononcée à l'unanimité de son conseil municipal contre CDG Express, ne peut rester silencieuse, comme c'est le cas aujourd'hui, sur ce dossier qui va avoir des répercussions négatives sur le quotidien de milliers de Blanc-Mesnilois-es.

Alors que le Premier Ministre n'a pas encore pris de décision et comme le font de nombreux élus et collectivités, Mr Meignen doit dire publiquement haut et fort l'opposition à ce projet de train privé, coûteux, ségrégatif pour les habitant-e-s de Seine-Saint-Denis et néfastes aux usagers du RER B. Le maire doit défendre les intérêts des Blanc-Mesnilois-es !

Notre ville doit hausser le ton ! Priorité au RER B ! Non au CDG Express !

Contact : bmavenir@gmail.com